



Litige avec france habitation concernant le edl de sortie

Par **cris94**, le **15/09/2010** à **15:45**

Bonjour,
en mois de fevrier j'ai sortie de mon appartement que j'ai occupé depuis 11 ans
j'ai remplie mon EDL de sortie avec le gardienne (c'est un appartement HLM France
Habitation) ou la plus part de case étant marqué bonne état je me suis pas inquiété plus car le
EDL d'entrée il y avait des papiers peints usée ainssi que la moquette
plusieurs mois je recois un devis accepté par france habitation que je dois payé 1800 e pour
des travaux que j'ai contesté et maintenant je me trouve avec un assignation au tribunal alors
que je laisse un appartement en bonne état
Aidez moi car j'ai dorme plus la nuit !

Par **mimi493**, le **15/09/2010** à **16:42**

Si l'EDL de sortie ne donne aucun dégat, vous allez au tribunal l'esprit tranquille.